

Des mesures concrètes pour lutter contre le profilage racial et social

Montréal, le 17 janvier 2012 – Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), M. Marc Parent, et le président de la Société de transport de Montréal (STM), M. Michel Labrecque, ont annoncé aujourd'hui la démarche de la Ville et de ses services pour lutter contre le profilage racial et social.

« Nous pouvons être fiers de vivre dans une ville inclusive, reconnue pour la richesse de sa diversité, une ville où l'on peut vivre en harmonie, dans le respect des droits et différences de chacun. Le profilage, quel que soit ses formes, est inacceptable parce qu'il remet en question les valeurs d'inclusion, d'égalité, de dignité qui sont chères aux Montréalais. La lutte au profilage racial et social est un enjeu majeur de notre Administration et toutes les entités de la Ville se joignent à nos efforts pour y mettre fin », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

En effet, les services centraux de la Ville de Montréal joueront un rôle-clé dans la mise en place des actions pour contrer le profilage racial et social et entend à cet effet créer un Comité d'intégration des mesures en matière de profilage. Celui-ci se penchera principalement sur les six enjeux suivants pour relever le défi de la discrimination raciale : la sécurité publique, l'accès à l'égalité en emploi, la gestion et le partage de l'espace public, la formation des ressources humaines ainsi que le développement social et la lutte à la pauvreté.

Ce comité, composé d'élus et de représentants du SPVM, de la STM, de l'Office municipal d'habitation de Montréal, de représentants des arrondissements et des directions du capital humain et de la diversité sociale, assurera le suivi et la coordination des différentes mesures et proposera des mécanismes de reddition de compte.

En ce qui concerne le SPVM, il a arrimé sa définition du profilage racial à celle de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. De plus, il s'est doté de l'un des plans les plus avant-gardistes au Canada.

« En mai dernier, j'ai pris l'engagement de déposer un plan pour prévenir, agir et contrer le phénomène du profilage racial et social qui pouvait exister au sein du SPVM. Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer qu'après une consultation auprès de nos différents partenaires institutionnels et des différentes communautés culturelles, nous lançons un plan stratégique afin de contrer ce phénomène », de dire Marc Parent, directeur du SPVM. « Bien que ce genre de plan touchant l'aspect humain doit évoluer avec la société, il n'en demeure pas moins qu'il est l'un des meilleurs au Canada », conclut-il.

Le SPVM a également adapté sa politique interne à la réalité opérationnelle d'une ville cosmopolite comme Montréal.

De son côté, la STM compte poursuivre la série d'actions qu'elle a implanté au fil des ans pour contrer le racisme et la discrimination. « L'ensemble des initiatives mises de l'avant par la STM depuis 1987 vont dans le même sens que les recommandations de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec. En effet, la Société continue de mettre beaucoup d'efforts pour contrer le profilage racial, notamment avec son code d'éthique, la formation continue de ses employés travaillant avec la clientèle et l'accroissement de son bassin d'employés pour bien refléter la représentativité de la communauté qu'elle dessert. À cet égard, 20 % des employés sont membres d'une minorité visible ou ethnique, une hausse de 8 % depuis 2006 », a déclaré M. Labrecque

Enfin, rappelons que Montréal est un acteur de premier plan et un leader en matière de gestion de la diversité. En plus de ses différentes déclarations et de sa Charte montréalaise des droits et responsabilités, Montréal a été reconnue à l'automne 2011 par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne comme une « Cité interculturelle ». « Cette reconnaissance internationale est un témoignage éloquent des efforts consentis par notre Administration afin que les quelque 120 communautés qui s'y côtoient y vivent en harmonie », a conclu le maire.

-30-

Source: Darren Becker, attaché de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-6412

Renseignements : Philippe Rousseau
Division des affaires publiques
Ville de Montréal
514 872-5012

SPVM
Ligne médias
514 280-2015

Isabelle A. Tremblay
Affaires publiques
STM
514 280-4940